

AAAPP AIDE A L'ACTION POINTS PERMIS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 4 000 Euros

Siège social : 47 avenue des Aubépines

59130 LAMBERSART

RCS LILLE METROPOLE 484 712 591

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 19 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 19 décembre,

A 16 heures,

Monsieur Grégoire BOLLART, agissant tant en sa qualité de représentant légal de la société GB, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros, ayant son siège social à LAMBERSART (59130) – 47 avenue des Aubépines, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 941 811 689,

Associé unique de la société AAAPP AIDE A L'ACTION POINTS PERMIS,

Qu'en qualité de Président de la Société,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Constatation de la démission du Directeur Général,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Serge CARPENTIER de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société GB

M. Grégoire BOLLART

Grégoire BOLLART